



Dossier d'Inscription Scolaire, Restauration scolaire, Accueil Péri-scolaire et Accueils de loisirs 2022/2023

Un seul dossier par famille + une fiche par enfant

INSCRIPTION SCOLAIRE :

Si votre enfant rentre en petite section de maternelle, en cours préparatoire (CP) ou qu'il est nouvel arrivant sur Toul, l'inscription scolaire est obligatoire. Si votre enfant est déjà scolarisé dans une école toulousaine, l'inscription scolaire se fait automatiquement.

Vous devez compléter ce dossier et prendre rendez-vous en mairie, 13 rue de Rigny 54200 Toul, entre le **28 mars 2022 et le 25 juin 2022 dernier délai**.

Contact : 03 83 63 76 43 ou ecole@mairie-toul.fr

Si vous demandez une dérogation, les formulaires sont disponibles en ligne sur le site www.toul.fr ou à l'accueil du service Éducation. Le dossier est à déposer **entre le 21 mars 2022 et le 25 mai 2022 dernier délai**.

Documents à joindre à l'inscription scolaire :

- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation complète
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, avis d'imposition, attestation d'assurance du logement etc...)
- Fiches Foyer et Enfant (identité de l'enfant) dûment complétées

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES ET AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Si votre enfant est déjà scolarisé, il est nécessaire de réactualiser **chaque année** votre dossier péri-scolaire.

Documents à joindre pour l'inscription :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (si non concerné par l'inscription scolaire)
- Attestation Responsabilité civile des responsables légaux
- Fiches Foyer et Enfant dûment complétées.
- Fiche sanitaire obligatoire pour les centres de loisirs
- En cas de séparation ou divorce des parents, joindre obligatoirement une copie du jugement comportant toutes les précisions relatives à la répartition de la garde des enfants. En l'absence de jugement, il est nécessaire de joindre le planning de la famille signé des deux parents.

Justificatifs de revenus :

- Allocataire CAF, je fournis une copie de l'attestation de Quotient Familial CAF datant de moins de 3 mois. **NOUVEAU : Il vous est possible de renseigner directement votre Quotient Familial en rentrant vos informations CAF sur votre portail Famille. La validité de votre QF est de 1 an à la date de la saisie de vos informations. En cas de changement de situation, il vous faudra contacter obligatoirement le service éducation.**

Ou

- Allocataire MSA, je fournis une copie de l'attestation de Quotient Familial MSA datant de moins de 3 mois.

Ou

- Allocataire CAF et MSA, je fournis mon dernier avis d'imposition.

Ou

- Je ne souhaite pas fournir de justificatifs, le tarif maximum me sera appliqué.

FICHE DU FOYER (OBLIGATOIRE)

RESPONSABLES LEGAUX

PARENT N°1 (Mme - M.) NOM de naissance : _____ Autorité Parentale : Oui Non

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél Travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Courriel : _____ @ _____

PARENT N°2 (Mme - M.) NOM de naissance : _____ Autorité Parentale : Oui Non

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél Travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Courriel : _____ @ _____

AUTRE RESPONSABLE LEGAL (3)

Autorité Parentale : Oui Non

NOM et Prénom de la personne référente: _____ Lien avec l'enfant : _____

Organisme : _____ Fonction : _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Courriel _____ @ _____

A RENSEIGNER SI VOTRE ENFANT FREQUENTE(RA) LES SERVICES PERISCOLAIRES ET/OU LES ACCUEILS DE LOISIRS

LE REDEVABLE (personne(s) en charge du paiement des factures)

LE FOYER

PARENT 1

PARENT 2

RESPONSABLE LEGAL

Autre (précisez nom et adresse de l'organisme payeur) : _____

ATTENTION : Afin d'appliquer une facturation alternée aux foyers séparés, il est obligatoire de fournir le planning de garde des enfants signés des 2 parents. Chaque redevable doit remplir son propre dossier d'inscription.

Les services et les activités périscolaires

La Ville de Toul propose un accueil du matin et du soir jusqu'à 18h45 pour tous, afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'accueil du matin au soir

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et jusqu'à 10 minutes avant l'heure de début des cours, c'est-à-dire au moment de la prise en charge par les enseignants.

Le coût est de 1 € par heure et par enfant. Ce tarif est indivisible : toute heure entamée est due dans son intégralité, quel que soit le temps de présence de l'enfant.

La réservation est obligatoire via le Portail famille au plus tard la veille à 12 h pour l'accueil du lendemain. Si mon enfant fréquente l'accueil périscolaire sans réservation dans le délai imparti, le prix de l'heure sera majoré de 1€.

De 16h30 à 17h30 : Une offre diversifiée pour 1€.

Dès la fin des cours, en fonction des écoles et de l'âge des enfants, plusieurs dispositifs sont proposés pour des activités variées !

- **L'aide aux leçons de 16h30 à 17h30** pour les élémentaires, grâce à la mobilisation de plusieurs dispositifs :
 - Pour les écoles relevant du Réseau d'Education Prioritaire (Maurice Humbert, La Sapinière, Pierre et Marie Curie), les enseignants sont chargés de cette mission. Pour les autres écoles, des vacataires formés encadrent ce service.
 - L'accompagnement à la scolarité est également assuré par l'association Mosaïque et le Centre Socio-Culturel (site Michel Dinet), qui offrent aux côtés de l'école et de la famille, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur épanouissement et leur réussite scolaire.
- **L'Accès à une offre culturelle** (théâtre, médiathèque, ludothèque, musée...) et une offre sportive (pour les primaires prioritairement) une fois par semaine. Pensez à vous inscrire et bloquer votre agenda : votre enfant sera mobilisé pendant l'intégralité de l'heure, c'est votre seul engagement !
- **L'accueil traditionnel du soir**

De 17h30 à 18h45 : Accueil du soir

- Le coût est de 1 € par heure et par enfant (tarif indivisible : toute heure entamée est due dans son intégralité).

La Restauration Scolaire

La réservation des repas est obligatoire via le Portail famille en respectant les délais :

- Le mercredi précédent pour le repas du lundi
- Le jeudi précédent pour le repas du mardi
- Le lundi précédent pour le repas du jeudi
- Le mardi précédent pour le repas du vendredi

La tarification de la restauration scolaire est basée sur le quotient familial CAF, pour les familles de Toul :

- QF ≤ 550 : 2,50€ le repas
- QF > 550 : 3,00€ le repas
- 4,50€ le repas pour les familles extérieures

Si mon enfant mange à la cantine sans réservation, le prix du repas sera majoré de 2€.

Bon à savoir : les « référents périscolaires » dans les écoles élémentaires et les ATSEM dans les écoles maternelles sont vos interlocuteurs privilégiés ! Ils sont à votre écoute sur chaque site scolaire.

Les accueils de loisirs

- Pendant la période scolaire, accueil du mercredi pour les enfants âgés de 3 à 11 ans de Toul et extérieurs sur deux centres de loisirs : Les Acacias, 6 rue Pramont et Le Chatelet, Rue des Anciens Combattant d'Indochine.
- Les tarifs varient en fonction du quotient familial

QF	Tarif Toul	Tarif Extérieur
< 800	6 €	16 €
801 - 1200	8 €	18 €
>1201	10 €	20 €

L'accueil du matin (7h30- 8h30) et du soir (17h30-18h30) est facturé 1€ pour chaque accueil

- Pendant les vacances scolaires, un accueil à la journée pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, aux Acacias et Au Chatelet, et un accueil à la semaine pour les ados de 12 à 16 ans.

QF	Accueils de loisirs 3 - 11 ans	Accueil de loisirs Ados
Famille Tuloises		
< 800	3 €	20 €
801 - 1200	8 €	22,50 €
> 1201	10 €	25 €
Familles Extérieures		
< 800	13 €	40 €
801 - 1200	18 €	45 €
> 1201	20 €	50 €

L'accueil du matin (7h30- 8h30) et du soir (17h30-18h30) est facturé 1€ pour chaque accueil.

L'accès aux accueils de loisirs est soumis au pass'famille d'un montant annuel de 10€ pour une famille toulousaine et 15€ pour une famille extérieure.

Il est également obligatoire de compléter une fiche sanitaire de liaison.

DECLARATION

En signant ce document :

- . Vous attestez l'exactitude des informations et pièces justificatives transmises
- . Vous vous engagez à signaler à la Ville de Toul tout changement de situation en cours d'année scolaire.
- . Vous acceptez les conditions du règlement intérieur, consultable sur le site de la Ville de Toul www.toul.fr, onglet Education-jeunesse, dossier Portail Famille, documents.
- . Vous autorisez la ville à utiliser ces données collectées ayant pour objectifs d'assurer la gestion des réservations/annulations d'activités, le pointage de présences, la transmission de documents justificatifs, le suivi et paiement des factures :

OUI NON (1)

(1) En cas de refus, les services périscolaires ne vous seront pas accessibles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) via l'adresse contact@mairie-toul.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) :

Responsable 1
Date et signature :

Responsable 2
Date et signature :

- Responsables légaux : Il est primordial de renseigner les informations concernant les deux responsables légaux dans ce document pour :
- La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

RESERVÉ AU SERVICE EDUCATION

NUMERO DE DOSSIER : _____

DOSSIER COMPLET : OUI NON

NOMBRE DE FICHE ENFANT DANS LE DOSSIER : _____

DOSSIER TRAITÉ LE : ____ / ____ / ____

PASS FAMILLE 2022-2023 : 10 € 15 €

FICHE ENFANT
ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023
Une fiche par Enfant

IDENTITÉ DE L'ENFANT :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Sexe : M F

Lieu de Naissance : _____ Dpt / Pays : _____

VIE SCOLAIRE :

Mon enfant est déjà scolarisé : Oui Non

Inscription scolaire :

- Nom de l'école : _____
- Niveau : _____

VIE PÉRISCOLAIRE (à renseigner en cas d'inscription aux services périscolaires) :

Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Allergie(s) Alimentaire(s)* : OUI NON

Allergie(s) Médicamenteuse(s)* : OUI NON

Allergie(s) Autre(s) * : OUI NON

Contre-indication médicale* : OUI NON

** Pour toutes formes d'allergies, situation de handicap ou problématique médicale nécessitant un accueil spécifique de l'enfant, sur présentation de certificat médical, la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire (en prenant rendez-vous avec le médecin scolaire). Il est primordial de signaler tout handicap ou toute problématique concernant votre enfant afin que le personnel en tienne compte dans l'accueil qui lui est réservé.*

REGIME PARTICULIER POUR LES REPAS : AUCUN REGIME SANS PORC SANS VIANDE

Fiche Sanitaire obligatoire pour les Accueils de Loisirs

Assurance Responsabilité Civile :

Nom de la Compagnie : _____

N° de Police : _____

RESPONSABLES LEGAUX

PARENT 1 NOM de naissance : _____ Autorité Parentale : Oui Non

NOM d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél Travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Courriel : _____ @ _____

PARENT 2 NOM de naissance : _____ Autorité Parentale : Oui Non

NOM d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'élève) : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél Travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Courriel : _____ @ _____

AUTRE(S) CONTACT(S) AUTORISÉ(S) (à venir chercher l'enfant)

NOM : _____ Prénom : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

NOM : _____ Prénom : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

NOM : _____ Prénom : _____

Tél Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

DROIT A L'IMAGE

J'accepte que l'enfant soit photographié ou filmé durant les activités afin d'illustrer tout support de communication et que ces images soient exploitées et diffusées (presse, site internet de la Ville,.....) : Oui Non

VACCINATIONS

J'autorise je n'autorise pas

La transmission des copies des vaccinations au service éducation

DECLARATION

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires. consultable sur le site de la Ville de Toul www.toul.fr, onglet Education-Jeunesse, dossier Portail Famille, documents.
- J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités ou sorties organisées par la Ville de Toul, y compris les activités nautiques
- J'ai pris connaissance qu'il pouvait y avoir des déplacements : transports collectif (bus, minibus...)
- J'atteste l'exactitude des informations transmises
- Je m'engage à signaler à la Ville de Toul tout changement de situation en cours d'année scolaire.

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S) :

Responsable 1
Date et signature :

Responsable 2
Date et signature :